

1ALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°426 MAI 2022





Actualité:

Lundi 9 mai, Conseil municipal à 19h00, salle du conseil à la mairie

LITI ETIT



Vie pratique

En raison des travaux à l'église de Thoiry, des messes sont célébrées en l'église de **Saint-Jean-de-Gonville** tous les **samedis à 18h00**. Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent cidessous, sous réserve de modifications. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au père Pierre-Yves Monnoyeur au **04 50 41 20 86** ou **06 86 43 19 44** ou par mail : <u>pierreyves.monnoyeur@gmail.com.</u>

Messes de	mai		Cultes de r	nai	
dimanche 1	Challex	10h00	dimanche 1	Divonne	10h00
dimanche 8	Collonges	10h00	dimanche 8	Ferney- Voltaire	10h00
dimanche 15	Peron	10h00	dimanche 15	Divonne	10h00
dimanche 22	Saint-Jean-de-Gonville	10h00	dimanche 22	Ferney- Voltaire	10h00
dimanche 29	Farges	10h00	dimanche 29	Ferney- Voltaire	10h00



Agenda challaisien

L'agenda est publié à titre indicatif. Merci de vérifier les évènements auprès des associations ou de la mairie.

Mai				
Nom de l'association	Jour, date	Heure	Lieu	Manifestation, évènement
Association Gymnastique	samedi 7	de 8h00 à 13h00	La Halle	Foire aux plantons
La Municipalité	dimanche 8	dès 10h45	Mairie	Commémoration
Poivre et Sel	mardi 10	8h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Rallye surprise
Sou des Ecoles	samedi 14	dès 9h00	Au four, rue Saint Maurice	Vente de pizza, quiches, tartes
Les Petites Scènes	samedi 14 dimanche 15	20h30 16h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle
La Pétanque	samedi 14	14h00	Boulodrome	Concours
Union Sportive de Challex	vendredi 20	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto
La Lyre	samedi 21	18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
La Jeunesse	samedi 21	midi et soir	Aux Baraques	Guinguette
	vendredi 27	soir	Mucelle	Guinguette
	samedi 28	midi et soir	La Halle	Guinguette

Juin				
Nom de l'association	Jour et date	Heure	Lieu	Manifestation, évènement
Union Sportive de Challex	mercredi 1er	18h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée
Poivre et Sel	mardi 14	10h30 sur le parking rue de la Craz	Sortie Pré Bouillet	Grillades
Les Bourrus	vendredi 17	19h30	Mucelle	Apéro avec la Lyre
Union Sportive de Challex	samedi 18	14h00	La Halle	Les Grolympiades
La Campanella	dimanche 26	20h30	Salle Jean- Antoine Lépine	Concert

Mot du maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,

Les belles journées ensoleillées de printemps permettent de profiter des moments précieux en famille ou entre amis autour d'un apéritif ou d'un barbecue.

Comme vous l'aurez remarqué, la végétation bat son plein, et la valse des tondeuses est lancée. J'aimerais vous rappeler de rester attentifs aux règles élémentaires et indispensables de respect envers votre voisinage, tant dans le domaine du bruit lié à l'emploi de matériel d'espaces verts, que dans l'utilisation de feux d'artifices à déclarer en mairie pour des soirées festives. N'hésitez pas à prévenir votre voisinage des nuisances que votre soirée pourrait engendrer.

Le Conseil municipal s'est positionné sur la gestion de l'auberge communale. La location gérance a été privilégiée, et le choix du gérant s'est porté sur un couple gessien qui vous sera présenté lors d'un prochain Petit Challaisien. Je tiens à remercier les différents restaurateurs de qualité qui avaient candidaté pour la reprise de ce commerce.

Toute l'équipe municipale est soucieuse de redynamiser le cœur du village, de créer du lien social ainsi que des points de rencontre d'où l'importance d'accompagner toutes les forces villageoises que sont nos associations et nos commerces.

Lors de la création de l'auberge en 2011, l'espace devant la boulangerie avait été utilisé par la commune comme parking public, alors que l'immeuble de la boulangerie était propriétaire d'une superficie pour ses locataires. Soucieux de garder une certaine visibilité sur l'auberge qui ouvrira ses portes en septembre, et sensible d'aménager un espace genre « Tea room » devant la boulangerie « La Miette » durant l'été, j'ai proposé à Véronique et Claire de créer une place « handicapé » (utile pour les deux activités) et une terrasse devant leur commerce (coût de l'opération 900 euros), et de réserver en contrepartie pour les occupants de l'immeuble deux places de parking à

côté du transformateur.

Ma proposition a été validée par le Conseil municipal et la terrasse enfin terminée, je ne peux que vous encourager à faire une pause thé ou café lorsque vous allez chercher votre pain!

Pour les marcheurs, des bancs en pierre ont été commandés et seront installés prochainement sur les parcours de promenade.

J'aimerais enfin remercier toutes les familles qui se sont mobilisées par leurs dons, leur solidarité et leur hospitalité envers l'Ukraine.

Cordialement,

Le maire

Claude Chappuis



www.challex.fr Le Petit Challaisien- mai 2022

Municipalité

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 mars 2022

Ouverture de séance à 19h03 Absents ayant donné procuration : Eloïse Vernay (procuration à Francesca Donelli) Franck Bougreau (procuration à Aline Hoffer) Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 février 2022 : pas d'observation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

<u>Délibération relative à la modification du tableau</u> <u>des emplois permanents : réduction du temps de</u> <u>travail du poste de secrétaire comptable</u>

Le maire rappelle que, suite au départ en disponibilité de l'agent comptable de la commune, il convient de pourvoir le poste vacant à compter du 25 février 2022. Dans la perspective du recrutement d'un nouvel agent s'est posée la question du temps de travail affecté au poste (temps complet) dès lors, entre autres, que celuici n'a jamais été pourvu à plus de 28h/semaine depuis 2006.

Par ailleurs, dans la mesure où la candidate pressentie par le maire serait intéressée pour travailler à temps non complet, M. le Maire propose que l'on diminue le temps de travail de ce poste et de le porter à 21h00/semaine.

Pour ce faire, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la commune par la suppression du poste d'agent comptable à temps complet et la création d'un poste à temps non complet de 21h/semaine.

Le maire précise qu'il a reçu peu de candidatures, seules deux personnes se sont présentées.

Une discussion s'engage au sein du Conseil au sujet du temps de travail du poste diminué à hauteur de 21h/semaine, certains élus s'inquiétant de la capacité de l'agent à gérer ce poste.

Le maire rappelle que le poids de la masse salariale est régulièrement mis en avant. Par ailleurs, la secrétaire partie en disponibilité travaillait à 80 % (28h). A la suite d'une absence prolongée, cette dernière est revenue pendant un an à 50% avant de reprendre à 80 % en début d'année.

B. Fleury rappelle que le contrat de l'agente contractuelle venue en renfort pour mettre à jour les dossiers d'urbanisme n'a déjà pas été reconduit, ce qui ne lui apparaît pas être une bonne mesure.

Après délibération, le Conseil municipal approuve la suppression du poste d'agent comptable à temps complet et la création d'un poste à temps non complet de 21h/semaine avec 13 voix « pour » et 2 abstentions.

<u>Délibération relative à la régularisation de la sub-</u>vention pour la bibliothèque pour l'année 2021

M. le Maire rappelle que lors du renouvellement du bureau de l'association Point Virgule, il avait été envisagé de recruter un agent pour la tenue des permanences ainsi que pour en assurer l'animation et l'administration.

Après réflexion (création d'un emploi au sein de la commune ou emploi d'un salarié par l'association), le choix s'est porté sur l'embauche d'un salarié par l'association, à raison de 10 heures par semaine.

Le coût de cette opération devant être intégré à la subvention allouée à l'association au titre de l'année 2021, le montant de subvention n'avait pas été déterminé par le Conseil municipal lors du vote du budget.

Les membres du bureau nous ont informés à l'automne que Mme Noémie Bradu quittait ses fonctions en fin d'année et que les déclarations de salaires n'avaient pu aboutir. Cette dernière a donc simplement demandé le remboursement de ses frais de déplacement.

Il convient donc de régulariser le versement de la subvention 2021 pour les frais de fonctionnement de la bibliothèque.

Il est proposé d'octroyer le montant de subvention accordé les années précédentes, à savoir 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 4 000 € pour le fonctionnement de la bibliothèque pour l'exercice 2021.

<u>Délibération relative à l'installation de filets pare</u> <u>ballon pour le terrain de foot</u>

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il a demandé la production de devis pour la pose de nouveaux filets pare ballon autour du stade de football côté stabilisé.

Un devis a été proposé par l'entreprise COSEEC, pour un montant total de 5 550.00 € HT, soit 6 660.00 € TTC. Il comprend notamment la dépose de l'existant, la pose de filets sur une longueur totale de 360 m, le changement des câbles et tendeurs.

Des questions sont posées concernant le rapport qualité/prix de l'offre du prestataire actuel pour le drainage du terrain stabilisé. D'autres entreprises ont été contactées, l'autre proposition reçue représentait un coût multiplié par deux.

A l'issue des débats, le Conseil municipal approuve le devis à l'unanimité.

Tour de table des commissions

Au préalable, J. Blazer évoque le sujet des vestiaires du foot ayant fait l'objet de débats préalables, les élus de la commission « bâtiments » ayant fait état d'un manque d'entretien des vestiaires et des sanitaires.

Municipalité

Elle souhaite rappeler la fréquentation importante des lieux (400 personnes/semaine) et rappelle que la problématique des incivilités relève avant tout d'un problème d'éducation. Les responsables du club de foot ne peuvent tout gérer.

S'agissant des clés, un recensement des personnes les détenant est à effectuer.

Enfin, elle annonce que le maire l'a chargée des opérations relatives à l'évènementiel.

Commission communication

- Dématérialisation du Petit Challaisien : 20 personnes se sont inscrites.
- Une formation est proposée par la gendarmerie concernant la gestion des incivilités.
- Prochainement, l'agenda en ligne sur le site Internet de la Communauté d'agglomération permettra d'inscrire les manifestations de toutes les communes.

CCAS

- Repas des anciens : plus de 200 personnes ont été invitées. Le choix du traiteur s'est porté sur Gaël Traiteur pour le repas, La Miette pour le dessert et le Caveau Gessien pour les boissons. Un orchestre a été engagé pour l'animation.
- Café ambulant : une rencontre entre le CCAS, l'association Poivre et Sel et l'organisateur aura lieu le 23 mars prochain. Le coût de la prestation sera pris en charge par le CCAS.
- Ukraine : des habitants se sont rapidement manifestés pour accueillir des réfugiés. S'agissant des dons en matériel, la CAPG se fait le relais des communes pour les convois. L'association Eclat effectue des collectes pour la Croix Rouge. L'organisation se met en place progressivement.

Voirie

- Travaux rue Saint Maurice : la fin des travaux a été retardée à fin mai.
- Fermeture du skate park : des tôles ont été détériorées et du matériel de remplacement a été commandé.
- Chemin de la Fruitière : la réfection de l'enrobé a été faite.

Bâtiments

- Le désembouage de l'Auberge a été réalisé.
- Changement du chauffe-eau de la salle Jean-Antoine Lépine (1800 €).
- Tour des chaufferies des principaux bâtiments (Jean-Antoine Lépine, école...): demande à faire à l'association Algaroth pour libérer un passage permettant l'accès au vide sanitaire de la Challaisienne.

Urbanisme

- Jocelyne Blazer a souhaité intégrer la commission « urbanisme ».
- Nouvelle visio conférence avec la CAPG concernant la modification du règlement du PLUiH.
- Proposition de dates pour une médiation dans le cadre du contentieux avec les consorts Fisch.
- Bilan des actes instruits depuis le début d'année : 7 déclarations préalables, 11 déclarations d'intention d'aliéner, 13 certificats d'urbanisme.

Finances

- Poursuite des travaux pour l'élaboration du budget 2022.
- Une réunion des élus se tiendra le 21 mars 2022 pour arrêter les affectations budgétaires en investissement.

Divers

- Projet d'agrandissement de la terrasse de La Miette : une réflexion a été engagée pour réaliser des travaux d'extension de la terrasse de la miette pour la saison estivale, ce afin de revitaliser le village en attendant l'ouverture de l'Auberge. Il conviendra de délimiter l'occupation des espaces publics et privés et d'analyser l'intérêt général du projet.
- Installation de deux food trucks : pas de suite donnée par les demandeurs. Le maire explique que généralement, les intéressés font ces demandes pour justifier de prêts auprès des banques, sans avoir toujours l'intention de s'installer sur le territoire.
- Auberge de la Treille : compte tenu des derniers éléments d'information, la commune ne s'est pas déterminée sur le choix du mode de location (bail commercial ou location gérance).
- Mot du maire dans le dernier Petit Challaisien :
 B. Fleury souhaite revenir sur les termes de ce message concernant l'Auberge et précise qu'il n'y a pas eu d'opposition à faire avancer le dossier, mais des interrogations en l'absence de chiffrage sur les investissements à envisager.
- Journée Défense aérienne : M. Peter annonce qu'il se rendra à la journée d'information organisée à l'attention des correspondants Défense à Ambérieu-en -Bugey.

Fin de séance à 21h40

Infos de la Municipalité

Election présidentielle du 10 avril			
819 inscrits, 624 votants, 10 bulletins blancs, 2 bulletins nuls, 612 exprimés			
Numéro panneau	candidat	voix	
1	Mme ARTHAUD Nathalie	2	
2	M. ROUSSEL Fabien	3	
3	M. MACRON Emmanuel	196	
4	M. LASSALLE Jean	26	
5	Mme LE PEN Marine	107	
6	M. ZEMMOUR Eric	49	
7	M. MELENCHON Jean-Luc	111	
8	Mme HIDALGO Anne	9	
9	M. JADOT Yannick	53	
10	Mme PECRESSE Valérie	33	
11	M. POUTOU Philippe	3	
12	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	20	
Election présidentielle du 24 avril			
819 inscrits, 583 votants, 31 bulletins blancs, 9 bulletins nuls, 549 exprimés			
1	M. MACRON Emmanuel	354	
2	Mme LE PEN Marine	189	

Les Challaisiennes et les Challaisiens sont cordialement invités à la

commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

10h45 rassemblement devant la mairie 11h00 départ vers le monument aux Morts

Cérémonie au monument aux Morts

Dépôt de gerbe Lecture du message du Ministre Sonnerie « Aux Morts »

Minute de silence

Marseillaise chantée par les enfants et le public

Reprise par la Lyre Challaisienne

Retour vers la salle Jean-Antoine Lépine

Concert de La Lyre Challaisienne

Vin d'honneur

Marquez par votre présence votre reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à la Victoire et votre attachement à la Paix

Marquez votre solidarité avec nos soldats blessés, avec les familles des Morts Pour la France

Achetez le Bleuet de France qui vous sera proposé lors de la cérémonie

Infos de la Municipalité



EMPLOI JEUNES

Tu as 18 ans minimum, tu as le permis B, tu désires travailler sur la commune de Challex pour la saison estivale 2022, adresses ta candidature (lettre de motivation et CV) à **challex@challex.fr** avant le 15 juin 2022.



www.challex.fr Le Petit Challaisien– mai 2022

Infos de la Municipalité

<u>Les règles élémentaires</u> <u>de bon voisinage concernant le</u> bruit

En toutes saisons, les activités extérieures sont nombreuses et peuvent parfois créer des problèmes de nuisances pour le voisinage.

Pour rappel, petit tour d'horizon des règles :

Le bruit, premier sujet de plaintes.

Depuis 1995 la notion de tapage nocturne, qui seule était répréhensible, n'existe plus : même le tapage diurne est réprimandé.

Désormais le bruit excessif est sanctionné, qu'il se produise de jour comme de nuit. La notion de bruit intempestif a été définie : « bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs » provenant d'animaux, de radios, télévisions, chaînes hi-fi, outils de bricolage ou de jardinage, pétards, fêtes, véhicules.

L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé (arrêté préfectoral du 12 septembre 2008) :

	Matin	Après-midi
lundi au vendredi	8h00 à 12h00	14h00 à 19h30
samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
dimanche	10h00 à 12h00	interdit
jours fériés	10h00 à 12h00	interdit

Le bruit peut provenir aussi de votre radio ou autoradio, dont les sons se répandront à la faveur d'une fenêtre ouverte, du cyclomoteur de vos enfants d'autant qu'il est amplifié par des manœuvres d'accélération intempestives ou par la neutralisation du silencieux de l'échappement (ce qui est formellement interdit).

Les fêtes en plein air familiales ou associatives génèrent des effets sonores parfois excessifs, susceptibles de gêner tout un quartier, sans parler des atteintes graves à l'acuité auditive des intéressés eux-mêmes.

Merci de respecter vos voisins!

Les bruits de chantier sont interdits de 20h00 à 7h00, les dimanches et jours fériés sauf dérogation (à demander en mairie).

Les feux d'artifice, outre le bruit, présentent des risques importants lors de leur manipulation, de leur stockage ou de leur tir. Ceux tirés par des particuliers sont soumis à déclaration en mairie.

Pensez aussi à avertir vos voisins.

Les avertisseurs sonores équipant les véhicules ne doivent être utilisés qu'en cas de danger et de jour uniquement (de nuit utiliser les signaux lumineux).

Les attroupements nocturnes peuvent constituer une gêne pour les riverains. Soyez discrets, il y a des gens qui se lèvent tôt ou des malades.

Il est d'autres sources de perturbations de la vie quotidienne...

Derniers arrêtés

Vous pouvez consulter divers arrêtés de la préfecture sur le lien suivant :

https://www.challex.fr/arretes/

Les dernières publications concernent la campagne cynégétique 2022-2023 dans le département de l'Ain, la capture et le transport de poissons à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques (Pêche Électrique) et le tir de nuit du Blaireau pour régulation.



Image sur anigaïdo.com

Municipalité

CCAS

Repas des aînés:

Le CCAS a eu l'immense plaisir d'organiser le traditionnel repas des aînés le samedi 26 mars. Plus de 90 personnes ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées après de longs mois où les manifestations n'étaient pas de mise, situation sanitaire oblige.

Quelle joie de se retrouver, de revoir des visages connus, de pouvoir enfin se parler autrement que par téléphone! Tables nappées de blanc, serviettes vertes pliées en fleur de lotus, primevères et le soleil qui illuminait la salle, il ne manquait vraiment rien pour que cette journée soit une réussite.



Tous ont d'abord trinqué aux retrouvailles avec un kir accompagné d'une verrine betterave/sésame réalisée par La Miette. Ensuite, le menu, concocté par Gaël Traiteur, a enchanté les papilles et fait l'unanimité : feuilleté aux asperges, sauce citronnée à la ciboulette, poulet au vin jaune, gratin dauphinois, soufflé de butternut au lard fumé. S'en est suivi le fromage, tout droit venu du Jura par les soins de Véronique (Boulangerie « La Miette ») et pour finir sur une note sucrée, d'excellentes mignardises, là aussi fournies par la boulangerie « La Miette ». Les vins du Caveau Gessien s'accordaient à merveille avec ce menu. Et chacun a pu aussi goûter à la chèvre de Mucelle ...

L'ambiance musicale était assurée par l'orchestre de Sandrine et David. Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à esquisser un madison ou un rock, voir un slow et quand la chenille s'est mise en marche, beaucoup ont rejoint la piste. Nous avons même eu droit à un duo accordéon/guitare avec un artiste très local ...

L'objectif était de réchauffer les cœurs après cette longue période d'abstinence, c'est chose faite et tous les membres du CCAS espèrent pouvoir à nouveau organiser des manifestations comme avant Covid. Un grand merci à tous les membres du CCAS pour leur participation à l'organisation de cette journée et à tous les intervenants pour la réalisation du menu.



www.challex.fr Le Petit Challaisien– mai 2022

Municipalité

CCAS



CAFE-JEUX AMBULANTS

Le mardi 7 juin de 14h30 à 16h30, le CCAS vous propose un après-midi récréatif à la salle Jean-Antoine Lépine avec le concours d'une animatrice.

Si vous vous sentez seuls, si vous voulez rompre avec la routine, venez découvrir cette animation réservée aux plus de 60 ans. Partagez un moment de convivialité et d'échange autour de grands jeux en bois, de jeux de stratégie, de mémoire etc.

Inscrivez-vous impérativement en mairie avant le 1^{er} juin. Attention : places limitées !

Nous mettons à disposition un transport en covoiturage pour ceux qui le souhaitent.

Et pour finir sur une note sucrée, le goûter est offert par l'association Poivre et Sel!





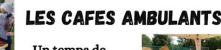


Animation réalisée par

Dans le cadre de "Séniors en lien"







Un temps de jeux Seniors



60 ANS

















Acanthe DE LA CELLE, née à Genève (Suisse) le 25 février 2022, fille de Flore DE LA CELLE et de Nathanaël SIMMEN



Décès de Mme Laurence MAILHOS épouse DIAZ, née à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 22 mars 1963, décédée à Challex le 29 mars 2022

Association jeunes, loisirs et culture



Le temps des magnolias est présenté par les étudiants de l'Atelier de peinture et de dessin de l'AJLC. Pour vos questions et les inscriptions vous pouvez contacter Ludmila Beyer au 06 16 06 33 99 ou lubeyer@yahoo.fr











www.challex.fr Le Petit Challaisien- mai 2022 11

Association d'Animation Paroissiale



Quel plaisir de voir la Salle Saint Maurice revivre le temps d'une pièce de théâtre! Les Electrons Libres ont enfin pu nous régaler avec leur pièce, « Nina! Kein Problem », déprogrammée plusieurs fois à cause de la crise sanitaire...

Deux séances ont été jouées, l'une à 15 heures, l'autre à 20 heures. A chaque fois, le public s'est amusé des situations cocasses de cette famille des Vosges qui ressasse le passé. Les acteurs ont eu une pensée pour Jean-Paul Ferrolliet qui n'a pu interpréter le rôle qu'il avait appris, mais grâce à l'ingéniosité de Marie-Ange Juenet et Christine Bleus et la maîtrise du jeu des dix autres comédiens, le public n'y a vu que du feu. Nous lui souhaitons un bon et prompt rétablissement.

Comme à chaque fois, une partie de la recette a été donnée à une association et c'est tout naturellement que l'AAP a pensé à Alias01 qui s'occupe de l'accueil de réfugiés. Plus de 15 familles sont hébergées et suivies dans le Pays de Gex par celle-ci. Une tombola ainsi qu'une vente de produits frais ont complété la recette des entrées. Madame Claudine Portais a gagné le panier. Grâce à votre générosité, la somme de 1000 € va être reversée à Alias01. Un grand merci au dépôt de pain de Challex, La Miette, pour son aide logistique et sa présence amicale et efficace.

L'AAP est heureuse de participer à la première « opération Four » organisée par le Sou des Ecoles le samedi 14 mai. Une époque se tourne pour nous, mais quelle joie de voir qu'une association de jeunes prend le relais et fait perdurer cette tradition tout en apportant une touche moderne dans la confection des pièces.



La Lyre Challaisienne



Le concert de la Lyre le 21 mai est encore loin mais les musiciens se sont préparés activement lors d'un séminaire de travail aux Moussières dans le Jura. Ils se réjouissent de participer aux prochaines manifestations du village.





www.challex.fr Le Petit Challaisien- mai 2022 13

Bibliothèque municipale Point Virgule



Nos nouveautés du mois

Romans

- « Madame Hayat » Ahmet Altan
- « New York sans New York » Philippe Delerm
- « La déraison » Agnès Martin-Lugand

Romans policiers

- « Le mur des silences » Arnaldur Indriason
- « Le dernier chant » Sonia Dezlongue
- « L'affaire Alaska Sanders » Joël Dicker
- « Notre otage à Acapulco » Jean-Christophe Rufin

Bandes dessinées adultes

- « Les Genêts » les beaux étés T6 Zidrou/Lafebre
- « Black Friday » Shi T6 Zidrou/Homs
- « Salvage » Undertaker T6 Meyer/Delabie/Dorison

Manga jeunes

« L'atelier des sorciers » - T1-2-3 – Kamome Shiraha-

Romans jeunes

« le secret de la grotte de cristal – le cadeau magique – la prophétie se réalise » -T1-2-3 – J-H. Kim/J-K. Kim



Créé en 2009 par le Ministère de la culture, le label Premières Pages a différents objectifs, réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit, sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre, fa-

voriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance et valoriser la littérature jeunesse. Tout d'abord pilote, le département de l'Ain s'est fortement investi dans cette démarche et offre aux enfants un album de naissance. Depuis plus de 10 ans les parents des nouveaux nés du département peuvent venir retirer le livre de naissance de leur enfant dans l'un des 200 lieux partenaires (bibliothèques, structures petite enfance ou associations caritatives).

En 2014, la décision a été prise d'offrir un livre plébiscité par les enfants. Le livre offert est le lauréat du Prix Graines de Lecteurs catégorie « petit » organisé chaque année par la bibliothèque départementale. Ce prix permet à plus de 2000 enfants du département de moins de 5 ans de voter pour leur album préféré.



Du 1er mars au 31 décembre 2022

Le Département offre un livre de naissance à votre enfant né ou adonté en 2021





Cette année, c'est le livre « Toc toc toc » d'Isabelle Aymé, paru aux éditions Lirabelle, qui a été choisi. Les parents d'enfants nés en 2021 recevront donc une invitation pour venir retirer le livre à la bibliothèque.

Hommage

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Laurence Diaz, qui fut bénévole durant de nombreuses années à la bibliothèque de Challex. Nous garderons en souvenir son sourire chaleureux et son écoute bienveillante. Nos pensées vont à sa famille.

Groupe histoire locale



Groupe histoire locale Contacts: G. Dallemagne au 04 50 59 10 37 groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser.

Le groupe histoire et vous : Rejoignez le groupe histoire - Faites nous part de vos découvertes

Recensement des puits, ça continue ... Déjà une dizaine recensés, envoyez vos découvertes

La chronique d'Arnold Uijttewaal

Après avoir exploré rues et chemins versant Salève, prenons de la hauteur : empruntons la route de Dardagny et ses diverticules, rappelons-nous nos liens très anciens avec nos voisins, liens qui connurent deux interruptions : entre 1940 et 1944 et récemment avec la pandémie.

Roulave et Gambet



Le **ruisseau de Roulave** à Dardagny est un cours d'eau affluent de l'Allondon. Il traverse un bois, qui a

reçu son nom : « **Grand Bois de Roulave** » à Dardagny. Le chemin de Roulave à Challex est un chemin pédestre, présent dans le cadastre de 1815.

Il connecte la route de Greny au **bois de Gambet**. Le **bois de Gambet** n'est autre que le même Grand bois de Roulave. A Challex il a certainement été renommé en Gambet pour le distinguer de la partie suisse (après la formation des frontières).

En 1321, on voit sur les cartes l'écriture **Roulavaz**, qui a évolué en Roulave. Roulavaz est une combinaison de **rouler** et **ava(z)**. **Ava** (ou ave) vient du celtique eve, qui signifie eau et de **rouler** en français, en **vieux** français roler et en **ancien** français reoller, roeler (roele = petite roue), ce qui mène à des **eaux torrentueuses**.

Dans le canton de Genève le sentier naturaliste de la **Roulavaz** a vu le jour en 1990, à l'occasion du 200e anniversaire de la Société de physique et d'histoire naturelle. Restauré en 2005, son parcours a dû être modifié pour des raisons de sécurité. Il est situé dans le périmètre du site protégé de l'Allondon.



Bois de Gambet. Le nom de famille Gambet est relativement bien répandu en France, mais il n'y pas de lien avec Challex. Il me semble plus logique qu'il ait été dérivé de Jambe. Du bas latin gamba, qui à l'origine désigne le paturon du cheval et, par extension, le membre inférieur de l'homme et de l'animal. Gambet est donc petite jambe : la partie inférieure du Grand Bois de Roulave.

Cormagnin



Le **chemin de Cormagnin** connecte la route de Dardagny avec la campagne direction sud-est (les Baraques). L'appellation **Cormagnin** est déjà présente dans le cadastre de 1847, mais le chemin a été créé au début des années 1980. Trouver l'origine de ce nom n'était pas chose facile. Il existe bien une société Cormagnin à Challex, mais le nom de la société avait été inspiré par le nom du chemin où elle se trouve. Il n'existe aucune famille **Cormagnin** en France, le nom est uniquement utilisé dans une pièce de théâtre et est totalement fictif: André Cormagnin dans Elvire de Henry Bernstein. Il existe aussi un chemin de Cormagnin à Saint Genis-Pouilly, mais sans explication. Il existe aussi **le chemin Magnin**, appellation actuelle d'une voie romaine, qui longeait tout le pied du Jura.

Il fallait donc couper le nom en deux : cor et magnin. Cor est un mot régional valaisan qui désigne une vigne en terrasse [Bossard] ou est issu de l'ancien français cort, cour, « ferme, exploitation agricole ». Magnin (n.m.) en parler savoyard et piémontais est un chaudronnier ambulant, étameur, réparateur d'ustensiles de cuisine, qui passait de maison en maison, impatiemment attendu par les paysans du bon vieux temps pour réparer les ustensiles de ménage et châtrer le bétail.

Magnin vient du bas latin magninus, du latin manianus, « travailleur manuel ». Considérant, que cet endroit de Challex était planté de vignes, je penche pour : une vigne appartenant à un magnin, qui s'y était installé.

Très la Salle



On ne sait s'il s'agit de **tres, trés ou de très**. Heureusement sur le cadastre de 1847, il y est écrit : **Très la Salle**. Le panneau se trouve sur la route de Dardagny en direction des vignes avec en face le Salève. **Très** peut venir de **Tré ou trez**, qui signifie **le lieu**, **l'endroit** ou peut être un préfixe : tré ou très, qui signifie **au-delà**. Hélas, on n'y trouve pas une « **la Salle** », dans le sens d'une pièce dans une habitation. L'ancien restaurant « L'Ecureuil » n'existait pas encore en 1847. Salle est un nom de famille, mais la combinaison avec « très là », n'a pas de sens.

Salle est aussi un nom de lieu notamment porté par : une ville italienne des Abruzzes, une localité belge de la commune de Bertogne, une fleuve côtier du Var et une ville anglaise dans le comté de Norfolk.

Dans les Alpes-Côte d'Azur, on trouve Sale, Salette, Saléon, Salle, Selle, Sélé, Sallé ou Salé, qui pourrait dériver de la racine pré-indo-européenne **SAL/SEL/SIL= pierre, éboulis, hauteur** [Faure, PLR]. **Très la Salle** serait ainsi un **lieu pierreux**, ce qui est tout à fait plausible à Challex.

La Buissonnaz



Le parcours de **la Buissonnaz** commence sur la route de Dardagny et mène aux bois du **Ravalet et Gambet** (épisode 19). L'origine de nom est une combinaison de **buisson** et le suffixe **-az**. -Az indique la syllabe accentuée. Pour les noms multi syllabiques, « z » indique l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe.

Dans ce cas sur « **son** » donc.

Le nom en français buisson veut dire « forêt, lieu couvert de bois, de buissons », issu du vieux français boisson, bosson, « petit bois, petit bouquet d'arbres souvent épineux », issu de l'ancien français boisson, boissun, buisson, issu du latin mérovingien boscione, issu du bas latin buscionem, « buisson », dérivé du bas latin boscum, « bois ». Le français moderne buisson a remplacé bosson dès le XVIIème siècle.

Union Nationale des Combattants



Anciens combattants Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37 dallemagne.georges@wanadoo.fr

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 La célébration du 8 mai 2022 marquera un retour à la normale et c'est un dimanche : deux bonnes raisons d'y assister.

Il y a 77 ans, la France respirait et en même temps souffrait après une guerre destructrice de nombreuses vies, de nos villes, de nos campagnes, de nos usines. Destructrice de valeurs car fondée sur le racisme, la collaboration, heureusement rachetés par la Résistance.

Aujourd'hui près de nous la tragédie se répète que ni histoire, ni politique ne peuvent humainement justifier

Marquez par votre présence à la cérémonie votre attachement à la Paix.

Marquez votre solidarité avec nos soldats blessés et avec les familles des Morts pour la France (veuves et pupilles de la Nation).

Achetez le Bleuet de France qui vous sera proposé lors de la cérémonie du 8 mai.



Poivre & Sel





C'est autour de la PAËLLA d'Alexandre Hernandez que nous nous sommes réunis le 12 avril pour notre dernière rencontre de printemps à la salle Saint Maurice. Paëlla et Ficella, les deux plats étaient bien réussis et nous remercions chaleureusement Alexandre d'avoir cuisiné habilement pour 33 personnes. Après le repas, nous avons eu un cours d'initiation à l'espagnol, donné par notre cuisinier du jour, et les membres de Poivre & Sel se sont montrés attentifs et curieux.

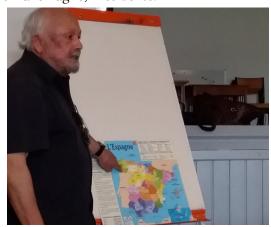
Nous espérons le beau temps pour nos prochaines rencontres puisqu' elles se dérouleront en extérieur.

Nous débuterons le mardi 10 mai par le rallye-surprise d'Eliane et Monique, auquel tous les participants sont déjà inscrits auprès des intéressées. Des consignes seront adressées personnellement aux personnes qui tenteront l'aventure.

Le mardi 14 juin nous monterons à Pré-Bouillet pour faire griller les côtelettes et des sorties pique-nique sont déjà prévues pour les mois d'été. Tout un programme de festivités amicales que nous nous réjouissons de vivre après cette longue période de confinement

A travers nos articles dans le Petit Challaisien, nous donnons un bel aperçu de nos rencontres et vous pouvez constater qu'elles ne manquent ni de poivre ni de sel

Eliane Dallemagne, Présidente.





Le Sou des écoles

Suite aux travaux de rénovation de la mairie et à la bienveillance de l'Association Animation Paroissiale qui a pris le temps de nous former en novembre dernier, nous sommes heureux de continuer à faire vivre une tradition challaisienne, vieille de près de 100 ans, et d'ainsi raviver les souvenirs des anciens tout en contribuant à la réalisation des projets des enfants.

Le 14 mai prochain, le four communal sera à nouveau en marche.

Pour cette première nous prévoyons pizzas, quiches, tartes aux pommes, galettes au sucre et papettes (300 pièces au total) vendues à 10 € la pièce.

Pour une bonne organisation, pensez à réserver vos commandes par téléphone au 06 73 54 00 51 ou par email au sou.challex@gmail.com

Une buvette sera également à votre disposition de 9h00 à 20h00.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager un moment convivial sur la place du Poizat.

FOUR COMMUNAL
VENTE DE PIZZAS, QUICHES,
TARTES AU SUCRE, TARTES
AUX POMMES & PAPETTES

SAMEDI



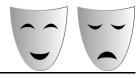


Cuisson de 300 pièces'

BUVETTE DE 9H À 20H

* Premier arrivé / premier servi jusqu'à écoulement des 300 pièces Réservations : 06 73 54 00 51 ou sou.challex@gmail.com Pour le samedi 14 mai, merci de se renseigner auprès de la municipalité concernant le sens de circulation place du Poizat, rue Saint Maurice, rue des Fontanettes et rue du Château.

Les Petites Scènes



La troupe des Grandes Petites Scènes jouera Jour de Naissance les 14 et 15 mai à la salle Jean-Antoine Lépine.

Jour de Naissance est la suite de la pièce Jour de Noce que nous vous avions présentée l'année dernière. Cette pièce, tout à fait compréhensible sans avoir vu Jour de Noce, raconte la journée où le bébé d'Emma et Luka fait son entrée dans le monde. Un moment exceptionnel pour nos deux protagonistes, mais ils vont une nouvelle fois devoir s'accommoder de la présence bien envahissante des membres de leur famille.

Pour ceux qui souhaiteraient voir ou revoir Jour de Noces, voici le lien du film :

https://youtu.be/Hp9birVieh8

Après Jour de Noce, Les Grandes Petites Scènes présentent

Jour de Naissance

Une pièce de Anne-Christine Emanuelli



www.challex.fr Le Petit Challaisien- mai 2022 17

Vie à l'école

INSCRIPTIONS RENTREE 2022

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2022/2023, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en Petite Section (PS): 1ère année de maternelle

- Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans avant le 31/12/2022.
- Documents à fournir le jour de l'inscription :
- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur justificatif de domicile)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit, pour les enfants nés après 2018 : Diphtérie, Tétanos et Polio myélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérogroupe C + Rougeole, oreillons et rubéole
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/Rentrée dans une autre classe que la Petite Section (de la Moyenne Section au CM2) :

Condition : être résident de la commune

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en Petite Section
- un certificat de radiation émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci-dessous **par mail :** ce.0010418z@ac-lyon.fr

Aucune inscription ne sera prise sans rendez-vous ou sans l'intégralité des documents demandés.

Créneaux possibles :

- Lundi : 02/09/16/23 mai de 16h30 à 17h15
- Jeudi : 05/12/19 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prévoir environ 15 minutes pour un rendez-vous, il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription. Ce rendez-vous sera uniquement l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de la classe de votre enfant et de l'école sera proposée à la fin du mois d'août (date précise communiquée ultérieurement).

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement, Stéphanie Coelho, directrice



Evènements et sorties



Ce jeune trio emmène l'auditeur en voyage à travers différents paysages musicaux. Il propose un jazz nomade qui se rit des frontières. L'improvisation se mêle à une écriture minutieuse où s'alternent lyrisme et virtuosité. Le résultat : un univers musical qui laisse librement converser le violon, la guitare et la contrebasse. A l'occasion le trio sera accompagné de Marcel Loeffler, accordéoniste mythique issu de la tradition manouche. On le retrouve facilement aux côtés de Biréli Lagrène, Dorado Schmitt, Angelo Debarre ou Marcel Azzola.

Ne manquez surtout pas ce concert événement ! Orangerie du château de Voltaire − Allée du château − 01210 Ferney-Voltaire le 19 mai à 20h30 / Entrée 15 € / Réservation indispensable



Color'Thoiry est une course ludique, familiale et intergénérationnelle, et organisée par la municipalité de Thoiry, en partenariat avec l'association des exploitants de Val Thoiry, Migros France et Décathlon Thoiry. Elle s'effectue sur un parcours simple. A 5 reprises durant la course, les coureurs sont aspergés de poudre colorée par des bénévoles. Partis avec un T-shirt blanc, les participants franchissent ainsi la ligne d'arrivée tout colorés de jaune, orange, vert... Au franchissement de la ligne, pas de chronomètre, ni de classement : le but de Color'Thoiry est simple : participer et s'amuser!

Dimanche 15 mai 2022 à 10h.

Adultes : 15 €. Enfants : 5 €. Âge minimum : 6 ans

Départ : centre commercial Val Thoiry

Arrivée : complexe sportif rue de Combes 01710 Thoiry

Sons et lumières au Fort l'Ecluse



Laissez-vous émerveiller par la magie d'un spectacle hors normes sur l'architecture de ce site magnifique! Deux projections d'environ 13 minutes seront diffusées, visibles depuis l'extérieur du Fort.

Du 15/05 au 31/05/2022, tous les samedis à 22h00. Première projection à la tombée de la nuit, deuxième projection 15 minutes après la première. Accès libre.



8ème festival de BD au château de Voltaire

Interdiction d'amener ses propres livres sur place. Tous les ouvrages des auteurs seront vendus par la librairie Les Arts Frontières présente sur le site du festival. Liste des auteurs présents : Max Cabanes en tant qu'invité d'honneur, Eric Warnauts, Cyril Bonin, Nicolas Otero, Eric Liberge, Jean-Denis Pendanx, Thibaud de Rochebrune, Michel Rouge, Borris, Jean-Christophe Chauzy, Léah Touitou, Christian Offroy, Robin Walter, Jean-Michel Beuriot & Philippe Richelle, Tommaso Bennato, Capucine Mazille, Paul Salomone, Xavier Fourquemin, Cocotte en papier.

Du samedi 21 au dimanche 22 mai 2022 de 10h00 à 18h00.

Dédicaces de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00. Entrée gratuite.

Château de Voltaire 01210 Ferney-Voltaire

Entracte



Cerdon et sa région

Ce mois-ci il n'est absolument pas question de faire l'apologie de l'alcool via un vin régional et sa consommation mais seulement de présenter un breuvage pétillant de 7,5 à 8,5 % volume, donc bien en dessous d'un vin de table ordinaire, titrant de 12 à 15% vol. habituellement.

En tant qu'Aindinois d'adoption, je souhaite vous entretenir sur le vin de Bugey-Cerdon ou Cerdon et sa région, dont une viticultrice de Cerdon nous a parlé, de retour de week-end. Ce peut être pour vous une occasion de visiter ce joli village et d'autres alentours, des grottes de Cerdon à Labalme. Cette viticultrice d'un père d'origine italienne, dont elle a voulu perpétrer la méthode, celle ancestrale ou naturelle sans ajout de gaz, ni de sucre.

Nous ne parlerons dans ce papier que du Cerdon effervescent du nom officiel de Bugey-Cerdon. Ce vin pétillant rosé français est produit dans 10 communes de l'Ain autour de Cerdon. Il s'agit sur une superficie d'environ 200 hectares comprenant 40 exploitations de Cerdon, l'Abergement-de-Varey, Bohas-Meyziat-Rignat, Boyeux-Saint-Jérôme, Jujurieux, Mérignat, Poncin, Saint Alban, Saint Jean-le-Vieux et Saint Martin-du-Mont. Les vignes assez dispersées et escarpées sont plantées au-dessus des roches calcaires du Jurassique formant des sols argilo-calcaires pouvant culminer à 300 mètres.

Les vins du Bugey sont reconnus par l'Institut national des appellations d'origine comme VDQS depuis 1958 et comme appellation d'origine contrôlée (AOC), consécration dans le domaine de la production par le décret du 20 octobre 2009. Depuis une modification avec l'UE le Bugey-Cerdon est une AOP (appellation d'origine protégée).

Le Bugey-Cerdon est un vin rosé pétillant constitué des cépages poulsard (jurassien) et gamay (le même que le beaujolais voisin). La méthode ancestrale est probablement l'originelle car elle préserve au mieux les arômes et la fraîcheur des raisins.

production annuelle s'élève 1 200 000 bouteilles en moyenne. Cette méthode ancestrale se définit par un faible degré alcoolique (8% volume), une belle couleur rosée, une mousse fine et légère, une très forte expression aromatique avec dominante de fruits rouges, un caractère demi-sec, juste équilibre entre acidité et sucres naturels des raisins. Ce doux nectar est obtenu par la fermentation partielle en cuve permettant l'obtention d'un vin doux à faible degré. Le vin rendu limpide par filtration conserve ses levures. Ceci provoque la naissance de la mousse. Cette fermentation partielle permet de conserver la douceur, les arômes et la couleur rosée typique du raisin.

Le Cerdon peut se savourer en apéritif ou en dessert autour de sa fraîcheur aux arômes de fruits rouges (groseille, cerise, framboise, cassis, mûre). Pour rappel ce vin blanc sec léger, très floral pouvant évoluer vers des notes grillées est A CONSOMMER AVEC MODE-RATION pour l'apprécier pleinement.

Pour terminer je vous propose quelques adresses : **Syndicat des vins du Bugey ODG 01300 BELLEY** :

vinsdubugey.com <u>contact@vinsdubugey.com</u> Vins-bugey-mag.com cerdonyalleedelain.fr

Denis RAQUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien



Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...





Deux postes différents à La Poste

La Poste tient ses origines des relais de poste créés par Louis XI en 1477 pour le transport des messages royaux, puis des offices de messagers royaux, créés en 1576, qui étaient autorisés à transporter le courrier des particuliers. C'est une société anonyme française, détenue par la Caisse des dépôts et consignations et l'État français. La Poste et toutes ses filiales regroupées forment le Groupe La Poste.

Avant l'ouverture à la concurrence du secteur postal dans les années 2000, La Poste avait le monopole de l'acheminement et de la distribution du courrier en France, ce qui en fait l'opérateur courrier historique. Elle est par ailleurs le premier opérateur de courrier euro-

Les décennies 1990 et surtout 2000 sont marquées par la baisse continue des volumes de courrier, dans un contexte d'ouverture à la concurrence des marchés postaux. La Poste perd progressivement le monopole de l'acheminement et de la distribution du courrier en France. Au 1^{er} janvier 2006, elle s'agrandit et peut proposer à ses clients, par l'intermédiaire de La Banque Postale, l'ensemble des services bancaires et en particulier une gamme complète de crédits. La Banque Postale compte environ 11 millions de clients en 2020.

Outre ses activités de courrier/colis et ses activités bancaires, depuis mai 2011, le Groupe La Poste est un acteur national dans la téléphonie mobile, les produits et services numériques tels que messagerie web, portail web, boutique en ligne, service d'identité numérique et carnet sanitaire numérique, ainsi que la gestion d'un important parc immobilier, le saviez-vous ? Elle développe aussi, depuis 2015, des services à la personne (visites aux personnes âgées, installation de la TNT, portage de médica-

Les bureaux en propre de La Poste sont au nombre de 7700 en avril 2020 et les agences postales communales, mises en place par certaines mairies en zone campagnarde, et les Relais Poste assurés par des commerçants sont au nombre de 9 300 à la même date.*

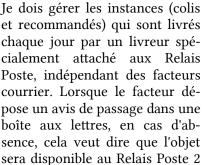
Je suis allée rencontrer Claire, à La Miette, à qui a été confiée la mission de gérer le Relais Poste de Challex.

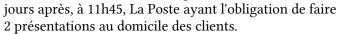
Claire, cela fait depuis décembre 2020 que vous avez repris l'activité Relais Poste de Challex, dans les locaux du dépôt de pain "La Miette". Pouvezvous nous expliquer comment s'est passée l'installation?

J'ai été formée pendant une semaine par le "responsable animation des partenaires" puis, la veille de l'ouverture, tout le mobilier prévu m'a été livré et installé. Pendant 3 jours, cet interlocuteur dédié m'a accompagnée pour la mise en route. Et depuis, j'ai acquis de l'expérience avec la pratique, mais peux toujours compter sur lui en cas de question. Toutes les

démarches ont été faites avec simplicité!

En quoi consiste votre travail? Quelles sont vos principales tâches?





Je m'occupe aussi d'affranchir lettres (y compris recommandés et lettres suivies) et colis pour toutes les destinations.

Je fais office de boîte jaune : je prends les lettres déjà timbrées et les retours colis.

Je vends également tous les produits postaux disponibles: timbres, cartons pour colis, enveloppes prétimbrées et quelques articles Chronopost.

Bien que je ne sois pas équipée pour gérer la partie bancaire (Banque Postale), je peux effectuer des retraits de dépannage, jusqu'à 150 € par semaine, uniquement pour les habitants de Challex.

Avez-vous rencontré des difficultés ? Donneriezvous des conseils à vos clients?

l'ai souvent été confrontée à la frustration des clients de La Poste qui ne se rendent pas compte que l'acheminement d'un colis ou d'un recommandé est effectué



Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



par une chaîne de nombreuses personnes, au cours d'un très long parcours. En cas de question au sujet d'une instance, je prends toujours le temps de faire les recherches, grâce à son numéro de suivi, qui permet de localiser précisément l'objet en temps et en heure.

Lors d'un retrait d'objet par un mandataire, bien penser à remplir la procuration au dos de l'avis de passage et à se munir de la pièce d'identité (au moins en photo) de la personne titulaire de l'instance.

Quels rapports entretenez-vous avec La Poste ? Souhaiteriez-vous voir évoluer votre situation ?

Avec La Poste, je n'ai fait que de bonnes rencontres. J'ai toujours été soutenue et aidée lorsque j'avais des doutes. Bien que mon travail soit indépendant du centre de courrier, je me sens bien entourée par une équipe sympathique.

Je m'adapte à la demande et suis satisfaite de ma situa-

Tandis que je questionne Claire, passe la voiture jaune de La Poste sur la route de la Treille. J'en profite pour aller à la rencontre de Cathy, qui fait sa tournée.

Cathy, depuis combien d'années êtes-vous responsable de la distribution du courrier à Challex ?

Cela fait 15 ans que je suis sur ce secteur.

Pendant de si longues années, votre métier a évolué, pouvez-vous nous décrire les changements auxquels vous devez faire face ?

Vu le nombre d'habitations croissant, ma tournée est de plus en plus longue. Avec l'arrivée d'Internet et la possibilité de commander en ligne, je fais face à une augmentation de volume des colis livrés. C'est d'ailleurs la priorité de La Poste. Cette évolution vers le numérique se caractérise par l'utilisation de nouveaux outils (scannette, téléphone). Mon véhicule est aussi plus grand.

Les clients s'y retrouvent-ils, entre les différents prestataires qui leur livrent leur colis et la manière dont ils opèrent?

La concurrence étant ouverte, des livreurs de nombreuses sociétés différentes peuvent être amenés à leur livrer des colis. Ils ne savent pas toujours à qui a été confié le transport de leur commande.

La Poste se diversifie au fil du temps, portez-vous plusieurs casquettes?

Oui, dans le cadre du service "Veiller sur mes parents", qui contribue au bien vieillir à domicile en proposant de recréer du lien social autour du bénéficiaire, le "suivi" d'une personne âgée m'a été confié.



D'un point de vue technique, j'ai eu à relever les compteurs EDF (Enedis).

Je peux aussi livrer des repas commandés à des traiteurs, ou faire du portage de courses, médicaments, etc

Depuis la pandémie de Covid-19, je suis de plus en plus souvent amenée à prendre les colis et lettres recommandés dans les boîtes aux lettres des particuliers. C'est une prestation de service en ligne.

Il existe de nombreuses autres prestations que j'effectue occasionnellement.

Si vous deviez faire passer un message aux Challaisiens, quel serait-il?

Mon travail serait facilité si toutes les boîtes aux lettres portaient bien le nom de leur propriétaire, ainsi que leur numéro d'habitation, et si l'adressage du courrier/des colis était clairement et bien indiqué. Il est également important de vider sa boîte aux lettres tous les jours.

De même, beaucoup d'habitants n'affichent pas le numéro de leur logement en évidence, ou il se peut qu'il ne soit pas bien visible. Lorsque ce sont des remplaçants qui effectuent ma tournée, ils perdent beaucoup de temps à chercher et souvent ne peuvent pas livrer, ce qui est ennuyeux pour le client aussi! J'apprécierai beaucoup qu'un effort soit fait de ce côté...

Nous avons de la chance à Challex d'avoir des personnes travaillant pour La Poste compétentes et serviables. Elles œuvrent avec beaucoup de patience et professionnalisme. Respectons leur travail en nous montrant courtois et faisons l'effort de répondre à leur souhait, concernant les numéros des maisons et les boîtes aux lettres. Même si nous ne risquons pas de trouver ces dernières enrubannées d'adhésif, comme suggéré par le petit poisson du mois d'avril!



22

*Source Wikipedia

Memento

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

9h00-12h30 fermée Lundi 9h00-12h30 14h00-19h00 Mardi Mercredi 9h00-12h30 fermée 9h00-12h30 14h00-19h00 Ieudi Vendredi 9h00-12h30 fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires:

16h00-19h00 Mercredi Vendredi 16h00-19h00

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

Boulangerie et Point Poste « La Miette »

Attention nouveau numéro: 04 50 42 74 22

Lundi: fermé Mardi: 6h00-12h30 Mercredi: 6h00-12h30 6h00-12h30 Ieudi: Vendredi: 6h00-12h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 6h00-12h30

Heure limite de dépôt du courrier : 11h30 du mardi au samedi inclus

Inspection de l'éducation nationale Circonscription du Pays de Gex

04 50 40 76 60

Ecole: 04 50 56 44 32 **Garderie**: 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen

08 92 70 10 74

SIEA: Service Client: 04 74 45 09 07

Transport à la demande

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

CLIC: Centre Local d'Information et Coordination

gérontologique : 04 50 41 04 04

Site de l'agglo: paysdegexagglo.fr puis accueil et

faites votre choix

Recyclage: www.sidefage.fr **Horloge parlante** : 3699

Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint-Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30 Le vendredi de 8h30 à 17h00

Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Déchets

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs Jeudi matin ramassage des déchets ménagers à retirer le jeudi soir au plus tard N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie: 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 Horaires d'été de mars à octobre inclus

(ne pas oublier son badge)

Lundi - vendredi 8h30-11h55 et 13h30-17h55

Samedi 8h30-17h50 Dimanche 9h00-11h50

Fermée les jours fériés

Déchetterie de Saint-Genis-Pouilly: 04 50 42 09 41

Allo encombrants: 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs: 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint-Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan): 04 50 28 20 50

Horaires magasin:

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30 8h45-14h15

Dépôt marchandises :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51 290 Rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

Horaires boutique

Mardi 14h30-17h30

Mercredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Ieudi 14h00-17h30

Vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Samedi 9h00-17h30

Horaires dépôt

13h30-17h30 Lundi Mardi-vendredi inclus: 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Samedi 9h00-17h30

Memento

Numéros d'urgence

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01) 117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi 9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Appel d'urgence européen : 112

SAMU - urgences médicales-médecin de garde: 15

Pompiers: 18

<u>SAMU – urgences sociales</u> : 115 <u>Pharmacies de garde</u> : 3237

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence femmes: 3919

Enfance en danger : 119 <u>Hébergement d'urgence</u> : 115 <u>http://challex.info/urgence</u>

Services des Centres Départementaux

<u>de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire</u> : 3001 <u>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</u> : 3646

<u>Centre antipoison (Lyon)</u>: 04 72 11 69 11 <u>CHAL</u>: Centre Hospitalier Alpes-Léman Site de Contamine-sur-Arve: 04 50 82 20 00

<u>CHANGE</u>: Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois): 04 50 49 65 65

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :

08 90 10 71 24

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11 Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex

160 rue Marc Panissod à Gex au 04 50 40 38 38

Du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous après

appel au centre 15

Spécial Covid 19: 04 85 29 21 09

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Cité administrative Simone Veil 62 rue de Genève 01630 Saint-Genis-Pouilly Sur RDV au 0810 25 01 10

Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Centre du Service National

09 70 84 51 51 ou <u>cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr</u> Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Renseignement Centrale téléphonique de

l'aéroport de Genève : + 41 0 900 57 15 00

Engins motorisés et bruyants

(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...)

Pour le bien-être de tous, veuillez respecter ces horaires

Lun/ven.8h00-12h0014h00-19h30Samedi9h00-12h0015h00-19h00Dimanche et jours fériés10h00-12h00

Hauteur des haies

Les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantées jusqu'à 50 cm de la limite de propriété, celles au-delà de 2 mètres, à une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative. Le propriétaire se doit d'entretenir sa haie et autres végétaux. S'agissant de haies ou végétaux longeant le domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais du propriétaire.

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challey

Directeur de publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de

lecture

Impression : Piétri (Gex)

Distribution : Service de la commune

Tirage: 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de

la commune www.challex.fr

Crédits photos

Couverture: Jean-Luc Altherr Page 3: Françoise Perroux Page 9 et 10: Françoise Perroux Page 11: Ludmilla Bever Page 12: Françoise Sallet Page 13: Sandrine Shaw Page 14 et 15 : Arnold Uijttewaal Page 16: Eliane Dallemagne Page 21: Claire Marjolet Page 22: Sandrine Baeriswyl

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de juin 2022, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr au plus tard le: Dimanche 15 mai